

catastrophique. Nous sommes à moins de deux mois de Noël, tout sera réservé sur Internet. Je ne sais pas si nous allons passer l'hiver. Il y a eu des aides annoncées."

Quel message souhaitez-vous passer ?
"Demander aux clients d'être vigilants dans leurs achats de Noël car nous aurons besoin d'eux : les restaurants mais aussi les

petits commerces. C'est très important. Il faut privilégier les petits commerçants qui font de la vente en ligne. Les grosses en-

treprises comme Amazon n'ont pas besoin qu'on leur achète des jouets à bas prix ou des TV à prix cassés."

Une plateforme en ligne pour le commerce

Commerce

La Poste propose avec le Département et l'intercommunalité une plateforme en ligne locale pour les commerçants du Coutançais.

"J'achète dans ma zone !" La communauté de communes Coutances Mer et Bocage et le Département de la Manche ont décidé de s'associer pour accompagner les commerçants, artisans et producteurs locaux dans leur digitalisation.

Les deux collectivités, avec l'aide de La Poste et les chambres consulaires, leur mettent à disposition une plateforme de vente en ligne locale. Elle s'appelle "Ma Ville, Mon Shopping" et sera ouverte à tous les commerces de proximité, qu'ils soient essentiels ou non essentiels. "Elle permettra aux commerçants non alimentaires de produire un peu de chiffre d'affaires", note le président de la communauté de communes, Jacky Bidot. Pour Marc Lefèvre, président du Conseil départemental, il est important de les soutenir : "nous nous sommes émus de cette discrimination entre la grande distribution et les commerces de proximité, réagit-il. Une décision a été prise pour les grandes surfaces avec la fermeture de leurs rayons non alimentaires sauf que les petits commerces restent fermés. Aujourd'hui, pour les aider, il y a la nécessité d'évoluer vers la transition numérique accessible à tout le monde."



Jean-Dominique Bourdin, maire, Michel Voisin, vice-président en charge du développement économique, Marc Lefèvre, président du Département, David Rouxel, conseiller délégué en charge du numérique, Jacky Bidot, président de Coutances Mer et Bocage, Elise Brosse, de La Poste, Anne Schmitter, directrice du développement économique, et Olivier Threl, responsable des ventes de La Poste.

Les facteurs livrent vos colis

Concrètement, "en quelques clics, ils adhèrent" à cette solution qui va permettre à tous les commerçants qui, pour nombre d'entre eux se servent de Facebook ou du téléphone pour effectuer des ventes, de les aider à poursuivre leur activité durant le confinement. Le commerçant pourra créer sa boutique en ligne en moins de cinq minutes, mettre en ligne des produits et gérer des stocks, avoir un système de paiement 100 % sécurisé, effectuer un retrait de commande devant le magasin (Click and collect) ou livrer à domicile grâce aux

facteurs, ou encore être référencé sur le web. Les habitants pourront se connecter sur www.mavillemonshopping.fr pour retrouver les produits des commerçants et artisans proches de chez eux, sélectionner les produits qu'ils souhaitent acheter, choisir le mode de livraison et procéder au paiement en ligne avec leur carte bancaire.

"C'est gratuit à 100 %"

Pendant toute la période de reconfinement, la plateforme est ouverte sans frais d'inscription, ni d'abonnement et sans engagement à tous les commerçants,

artisans et producteurs de France qui souhaitent vendre leurs produits en ligne. Les frais de commissionnement qui permettent de couvrir les frais bancaires et de support et qui s'élevaient à 9 % sont supprimés pendant cette période. "C'est gratuit à 100 %", ajoute Olivier Threl, responsable des ventes au groupe La Poste.

Une formation au numérique

Aussi, les chambres consulaires s'occupent gratuitement de former les commerçants qui auraient besoin d'un coup de pouce numérique. Une quinzaine d'heures gratuites leur sont proposées pour les aider à se servir de leur site par exemple. Sur le territoire, au moins 860 commerçants sont concernés. Dix d'entre eux sont déjà connectés à cette plateforme. Toutes les unions commerciales et tous les maires du territoire ont normalement été informés de ce dispositif. Enfin, un annuaire des commerces a été créé sur le site de la communauté de communes : tous les commerçants sont invités à le remplir. Le service proposé par La Poste est financé par le Département, Coutances Mer et Bocage et les chambres de commerce et de métiers. À noter que l'outil a aussi été mis en place pour Côte-Ouest Centre-Manche.

■ **Pratique.** Un numéro vert a été mis en place par La Poste pour toute demande d'information : 0 800 800 181. Site : www.mavillemonshopping.fr.